



Le Chevalier de l'Immaculée

Lettre n° 15 ♦ 2^e trimestre 2021

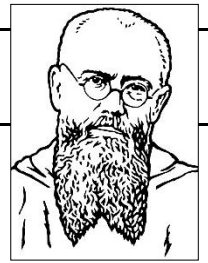
Moi, indigne pécheur...

Dieu n'a accordé la grâce de l'Immaculée Conception qu'à une seule créature : sa Mère, la Vierge Marie. **Le pape Pie IX, le 8 décembre 1854, déclarait infailliblement** : « *Pour l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, pour l'honneur et la gloire de la Vierge Mère de Dieu, pour l'exaltation de la Foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et la Nôtre, Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine qui tient que la bienheureuse Vierge Marie a été, dans le premier instant de sa conception, par une grâce et une faveur singulières du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute souillure du péché originel, est une doctrine révélée de Dieu, et qu'ainsi elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles. C'est pourquoi, s'il en était, ce qu'à Dieu ne plaise, qui eussent la présomption d'avoir des sentiments contraires à ce que nous venons de définir, qu'ils sachent très clairement qu'ils se condamnent eux-mêmes par leur propre jugement, qu'ils ont fait naufrage dans la foi et que, de plus, par le fait même, ils encourent les peines portées par le droit s'ils osent manifester par parole, par écrit ou par quelque signe extérieur, ce qu'ils pensent intérieurement* » (Dumeige, *Foi Catholique*, Édition de l'Orante, 1961, n° 397).

Nous avons bien lu : l'Immaculée Conception est « *une grâce et une faveur singulières* » propres à la très sainte Vierge Marie. Professer l'Immaculée Conception met immédiatement, par contraste, en lumière le début du deuxième paragraphe de la consécration à l'Immaculée du Père Kolbe : « *Moi, N. indigne pécheur* ». Le Père commente : « *Nous reconnaissons, à ce moment, ne pas être immaculés comme Elle, mais pécheurs* ». En effet, « *Personne d'entre nous, dit-il, ne pourrait affirmer avoir vécu jusqu'à ce jour sans commettre aucun péché, mais nous nous sentons au contraire coupables de beaucoup d'infidélités* ». Il poursuit : « *Nous nous disons aussi indignes, car, en effet, entre un être non contaminé et un autre défiguré par le péché, il y a, en un certain sens, une différence infinie. Donc, en toute vérité, nous nous reconnaissons indignes de nous adresser à Elle...* » Et pourtant, beaucoup affirment ne pas « *avoir de péchés* »... Ils ne sont pourtant pas « *l'Immaculée Conception* »...

La pratique quotidienne de l'examen de conscience du soir est décisive pour voir notre indignité... Demandons à l'Immaculée la grâce de bien voir nos péchés, de bien voir que nous sommes indignes et que nous sommes de pauvres pécheurs. Car la Miséricorde de Dieu n'est promise qu'à la misère humaine. ✍

Abbé Guy Castelain+



Dans les mains de l'Immaculée

Si l'essence de la Milice de l'Immaculée consiste dans la consécration, dans le don total de soi à la très sainte Vierge, il importe de souligner sous quel angle le père Maximilien-Marie l'envisage, et veut que nous l'envisagions à sa suite. Or, le texte que lui-même a rédigé exprime clairement quelle doit être notre intention : « *Qu'en vos mains immaculées et très miséricordieuses, je sois un instrument...* »

Les conférences et les lettres du fondateur de la M.I. reviennent souvent sur cette idée maîtresse : « *Consacrons-nous totalement à l'Immaculée, afin qu'Elle daigne se servir de nous **comme instruments** pour sauver et sanctifier les âmes* » (Lettre, 6 mars 1927).

« *Notre vie intérieure doit être telle que nous soyons des **instruments** dans la main de l'Immaculée, pour Lui permettre de nous conduire en tout. Toute la perfection pour procurer la gloire de Dieu repose sur le fait d'être **instrument de l'Immaculée*** » (Conférence, 9 mars 1940).

Se mettre soi-même, avec toutes ses facultés, à la disposition et au service de Notre-Dame, sans Lui opposer aucune résistance, voilà ce qu'attend le Père Kolbe de tout Chevalier de l'Immaculée, sous peine de ne pas mériter ce titre. Mais le parfait abandon suppose un grand dépouillement : « *Il faut s'en remettre à l'Immaculée, Elle est toute divine. **Il faut se dépouiller totalement de soi**, ne rien garder pour soi, absolument rien : il faut que ce soit Elle qui fasse tout. Soyons son instrument* » (Conférence, 17 février 1938).

Le plus beau modèle de cette attitude d'âme, c'est la très sainte Vierge Elle-même. C'est son exemple qui doit rester devant nos yeux : « *Soyons dans ses mains immaculées **comme Elle-même** est dans les mains de Dieu* » (Lettre, 26 janvier 1921). Si nous sommes bien dociles à sa conduite, alors s'accomplira ce que nous devons souhaiter comme étant le plein achèvement de notre dévotion : « ***Que ce ne soit plus nous, mais Elle** qui vive en nous, comme Jésus vit en Elle, et le Père dans le Fils* » (Lettre, 8 novembre 1934).

Vous comprenez donc que « *l'idéal de notre perfection, c'est notre consécration à l'Immaculée, sans cesse, de jour comme de nuit, de telle sorte **que ce ne soit plus nous, mais Elle** qui agisse et souffre en nous* » (Conférence, 24 novembre 1938).

Si nous perdons cela de vue, notre engagement dans la M.I. sera loin de porter tous ses fruits, et – le père Kolbe nous met en garde – nous aurons mauvaise conscience : « *Malheureuse l'âme qui ne se laisse pas guider par l'Immaculée, qui s'échappe sans cesse de ses mains !* » (Conférence, 8 mars 1940). Que ce malheur ne soit jamais le nôtre !✍

Fr. Paul-Marie, o.f.m. cap.

Sur ce sujet, lire le R.P. Hugon, *La causalité instrumentale en théologie*, Paris, 1907.



Sectes maçonnique, libérale et conciliaire. .

L'Église catholique, en parlant de la franc-maçonnerie, a toujours parlé de « secte ». Ce mot se rattache au verbe *sequor* qui génériquement veut dire *suivre*, physiquement, *marcher vers*, moralement *s'attacher à* (F. Martin, *Les mots latins*, Hachette, Paris, 1976, pp. 236-237). D'où le mot *secta* : *suite*, *parti*, *secte*. À strictement parler, une *secte* est donc un groupe de personnes qui suit, qui s'attache à un homme, à sa doctrine et à ses exemples.

L'Église catholique n'est pas une *secte*, car elle ne suit pas la doctrine et les règles morales d'une personne quelconque, d'un homme comme les autres ; au contraire, elle se rattache et s'attache à une Personne divine : le Verbe incarné, Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme. Elle professe donc une doctrine et une morale d'origine divine. Mais surtout, l'Église catholique donne au disciple du Christ les moyens surnaturels de s'attacher à Lui : la foi et la grâce surnaturelles.

La franc-maçonnerie suit une doctrine radicalement opposée à la doctrine du Verbe incarné : elle suit une doctrine humaine, inventée par des hommes comme les autres et propagée par eux. Sa doctrine est antidogmatique, libérale et permissive. Cette doctrine est fautive, qui a été condamnée par l'Église catholique. Ceux qui entrent dans la franc-maçonnerie entrent vraiment dans une secte, et une secte antichrétienne. C'est pourquoi l'Église frappe d'excommunication ceux qui adhèrent à cette société secrète dont les obédiences sont multiples et variées. Les francs-maçons, en conséquence, sont des gens *sectaires* : eux qui prônent la tolérance en tous les domaines, sont d'une intolérance insupportable envers tous ceux qui n'acceptent pas leurs idées. Un franc-maçon se reconnaît d'ailleurs à sa susceptibilité. Car il ne supporte pas d'être contredit.

Quand l'Église catholique parle de libéralisme, elle parle encore de *secte* : la « *secte libérale* ». Louis Veuillot n'a-t-il pas dit : « *Il n'y a pas plus sectaire qu'un libéral* » ? Oui, le libéralisme est sectaire : « *Pas de liberté pour ceux qui sont contre la liberté !* ». Voilà pourquoi les libéraux ne supportent pas la Tradition.

Quand l'Église catholique parle de modernisme, elle parle encore de *secte*. Ne pourrait-on pas dire que l'église conciliaire (Mgr Benelli), qui est bel et bien moderniste, est aussi une *secte* ? Elle pourrait l'être, dans la mesure où elle cherche à imposer, de manière autoritaire, sa doctrine frelatée qui n'est pas celle de la Révélation, et cela au nom de la mission reçue du Christ. Car elle prétend avoir intégré les meilleures valeurs de deux siècles de culture libérale dans le magistère de l'Église catholique (card. Ratzinger). Ainsi, sa doctrine rejoint celle de la *secte libérale* et de la *secte maçonnique*. Un franc-maçon a pu dire que la franc-maçonnerie restait ce qu'elle était, que l'Église restait également ce qu'elle était, mais qu'elles avaient désormais un point commun : la liberté religieuse.

Le seul moyen de s'affranchir de la dérive sectaire maçonnique, libérale et conciliaire est de tenir la Tradition, intègre et intégrale. D'où l'importance de l'existence de la M.I. d'observance traditionnelle. ✍



Qui dit vie mariale, dit apostolat marial. . .

Le Père Kolbe a été surnommé le « *Fou de l'Immaculée* ». Toute sa dévotion mariale était appuyée sur le Protévangile : « *Elle t'écrasera la tête* » ; et la liturgie : « *Vous avez seule détruit toutes les hérésies* ».

Vers l'âge de 10 ans, Raymond Kolbe avait fait une chose qui avait fort déplu à sa mère qui lui dit : « *Qu'est-ce que tu vas devenir ?* », sous-entendu, « *Tu deviendras un petit voyou si tu continues comme cela !* ». Le petit Raymond prit l'interrogation de sa mère au pied de la lettre et s'en alla prier la Sainte Vierge pour savoir ce qu'il allait « devenir ». C'est alors que la Sainte Vierge lui a présenté deux couronnes : l'une rouge, celle du martyr ; l'autre blanche, celle de la pureté.

Devenu adulte, Raymond est entré chez les Frères Franciscains Conventuels. Il a fait ses études à Rome, où il a été témoin d'une procession blasphématoire organisée pour le bicentenaire de la franc-maçonnerie. Pensant qu'il n'était pas possible de laisser faire ces choses sans réagir, il a fondé la *Milice de l'Immaculée* (M.I.) le 16 octobre 1917. À cette époque, il est définitivement marqué par Celle qu'il appellera désormais et toujours « *l'Immaculée* ». En effet, il est impressionné par la puissance de la Médaille miraculeuse, qui a converti le juif Alphonse Ratisbonne le 20 janvier 1842. Il est aussi guéri miraculeusement par Notre-Dame de Lourdes d'une nécrose au pouce qui aurait pu devenir un empêchement pour accéder au sacerdoce. Le 28 avril 1918, il est ordonné prêtre (date anniversaire de la fête du Père de Montfort). La Providence a certainement voulu souligner, par cette coïncidence de dates, qu'il allait être fils spirituel de saint Louis-Marie (il imprimera plus tard en polonais *le Secret de Marie*).

La *Milice de l'Immaculée* a été créée à Rome. Son but, dans son fond, est de *marialiser* le caractère de la confirmation (notre vie chrétienne sociale et donc notre apostolat). Le but de la M.I. est de gagner le plus grand nombre d'âmes possible, le plus vite possible à l'Immaculée pour établir le règne de Jésus-Christ. On s'y consacre à l'Immaculée pour être un instrument docile entre ses mains afin qu'Elle puisse faire de nous ce qu'Elle veut pour convertir les âmes.

Le Père Kolbe a fondé **deux Cités de l'Immaculée** pour la diffusion d'une revue mariale, *le Chevalier de l'Immaculée*, destinée à la préparation du règne du Christ-Roi par Marie et à combattre les ennemis de ce règne, de préférence par leur conversion. Il a fondé *Niepokalanow*, en 1927 en Pologne, qui a abrité jusqu'à 1 000 religieux et qui a diffusé jusqu'à un million de journaux par mois ! Il a fondé ensuite *Mugnezai no sono*, en 1930 au Japon. Parti sans argent, sans relations sur place et sans connaître la langue, le premier numéro du *Chevalier* en japonais paraît un mois après son arrivée !

Le Père Kolbe rêvait de **mourir pour l'Immaculée**. Il fut arrêté et interné à Auschwitz où il est mort **le 14 août 1941**. Son corps fut brûlé dans un four crématoire le 15 août !

De même qu'une vie *chrétienne* authentique s'épanouit dans l'apostolat, une **vie mariale authentique doit s'épanouir dans un apostolat marial**. La vie du Père Kolbe en est l'illustration concrète. Que le fondateur de la M.I. soit le modèle du Chevalier. ✠